

Commune de CHALAIS

Bulletin
Municipal
2023



Sommaire

Municipalité

Mot du Maire	3
Le conseil Municipal	3
Réalisations 2022 et Projets 2023	4
Tarifs communaux	5
Budget communal	6-7
Etat civil 2022	8
Site internet	9
Troc Livres	10
Troc Graines	11
Les entreprises	12
Zoom sur une entreprise locale	13
Zoom sur une association	14
Les associations communales	15

Informations

Services à la personne	16-17
Infos	18-22
Bien vivre ensemble	23-24
Calendrier des manifestations	25
Histoire Locale	26-27

Le mot du Maire

Chers habitants de CHALAIS

L'équipe municipale et moi-même avons le plaisir de vous faire parvenir ce bulletin municipal 2023.

L'année 2022 a été une année d'espoir avec la fin progressive des confinements mais aussi une année où l'on a vu revenir des peurs que l'on croyait disparues, la guerre à nos portes, l'inflation, les pénuries.

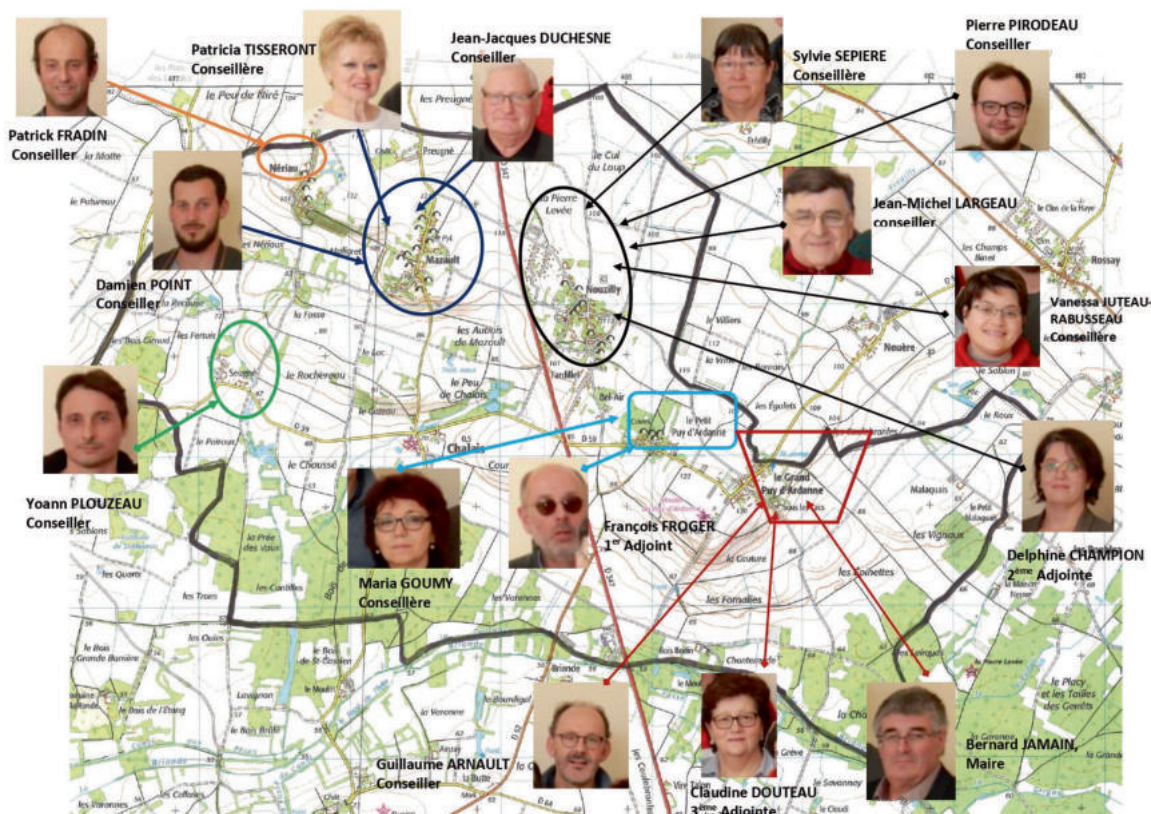
Les contraintes budgétaires sont malheureusement importantes, l'incertitude des ressources, l'augmentation des coûts, surtout sur la voirie, nous obligent à optimiser au mieux notre gestion pour le bien de tous.

Les associations sont une part importante de la vie communale. Nous avons la chance d'avoir sur notre commune un nombre important de clubs et d'amicales avec des effectifs importants et aux objectifs originaux que l'on ne trouve parfois qu'à Chalais. Leurs activités redevenues normales sont de belles réussites et ont bien sûr tout le soutien de la commune.

En mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Fidèlement Bernard JAMAIN

Le Conseil Municipal



A L A U N E

RÉALISATIONS

Seugnè



VOIRIE

Seugnè: la réfection totale de la rue des Fossiles a pris beaucoup de retard et n'a débuté qu'en ce début d'année.

Nouzilly : rue des Bornais

Aire de Loisirs

Aménagement de balançoires



Rue des Bornais

Carrefour Puy d'Ardenne



ACHATS

Camion benne.

Broyeur d'accotement

Balayeuse

Bétonnière

Terrain Puy d'Ardenne de 200 m²
(amélioration de la visibilité du carrefour)

TRAVAUX

Bâtiments

Rénovation d'un studio

PROJET 2023

VOIRIE

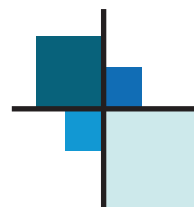
- Réfection de la Rue des Arcades et de Tardillet.

BÂTIMENT

- Étude de projet pour un ensemble immobilier situé rue des Nouzilles.

MATÉRIELS

- Achat d'une épareuse



Finances communales

IMPÔTS 2022

Nature de l'impôt	TAUX 2019	TAUX 2020	TAUX 2021	TAUX 2022
Taxe d'Habitation	18.00%	-	-	
Taxe Foncière Bâti	9.00%	9.00 %	26.62 %	26.62 %
Taxe Foncière Non Bâti	26.40%	26.40%	26.40%	26,40%

Tarifs 2023

◆ SALLE DES FÊTES

	Commune	Hors commune
Salle des fêtes : 1 jour	110 €	125 €
Salle des fêtes : week-end	150 €	200 €
Salle des fêtes + salle de réunion Week-end	180 €	220 €

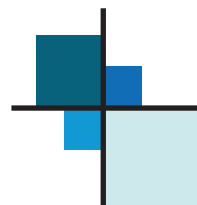
Pièces à Fournir :

Une caution de 400 € est demandée lors de la réservation de la salle ainsi qu'un chèque de 130 € pour le ménage à l'ordre du trésor public. Une attestation d'assurance

◆ CIMETIÈRE

Concessions: 37,50 € le m² (un emplacement a une emprise au sol de 2m² soit 75 € plus 25 € de taxe soit 100 € pour un emplacement à perpétuité).

Columbarium : une case (2 urnes) 525 € à perpétuité.



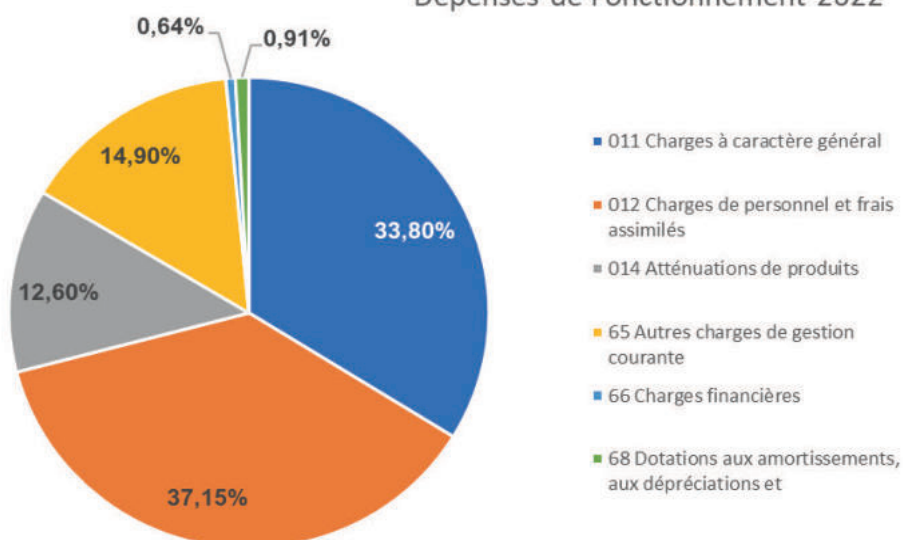
Finances communales

BUDGET DE LA COMMUNE

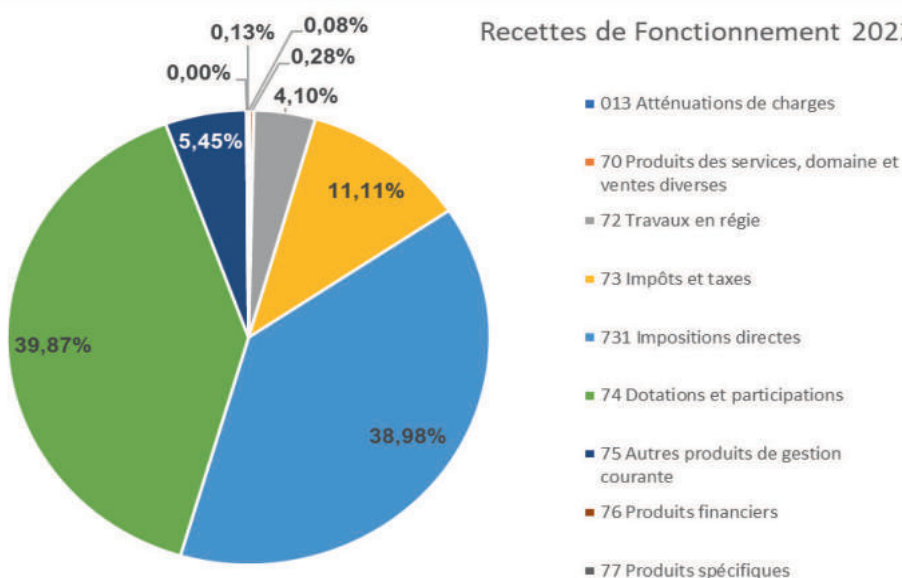
SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022

	Prévision Budget 2022	Réalisation Budget 2022
RECETTES	613 030.31 €	362 495.13 €
DEPENSES	613 030.31 €	269 565.76 €

Depenses de Fonctionnement 2022



Recettes de Fonctionnement 2022

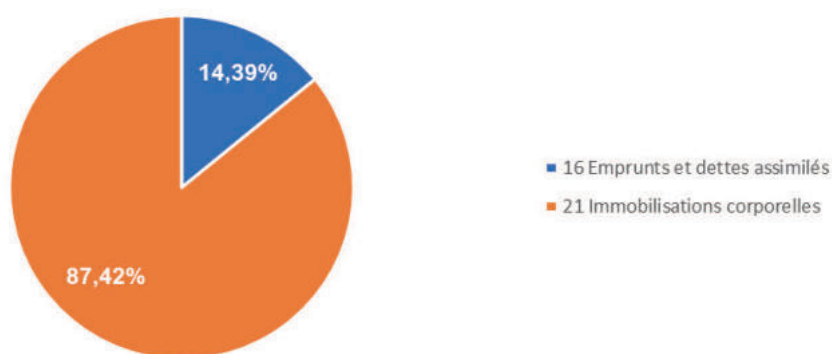


Finances communales

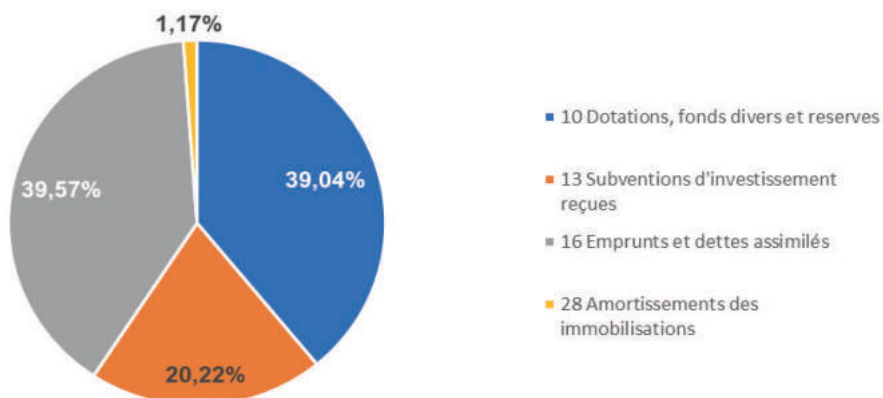
BUDGET DE LA COMMUNE

SECTION D'INVESTISSEMENT 2022			
	Prévision Budget 2022	Réalisation Budget 2022	Restes à réaliser sur 2022
RECETTES	343 011.39 €	209 217.00 €	
DEPENSES	343 011.39 €	247 054.51 €	* 20 449.00 €
* Somme reportée en investissement dépenses sur 2023.			

Dépenses d'Investissement 2022



recettes d'Investissement 2022



Etat civil 2022



NAISSANCES 2022

MONGAULT Clémence 4 mars
JULIEN Isaac 22 mars
DAVID Tamara 30 mars
ROUBERTY Nino 16 décembre



MARIAGES 2022

23 /04 : OUVRARD Julien
GREFFET Vanessa
10 /09: DRANCOURT Clément
PIRODEAU Lucie
17/12 : PINEAU Justin
GUENAN Sophie



DÉCÈS 2022

3/01 MOUSSEAU J. Marie
22/05 KOWALSKI Jeanne
épouse GUÉRIN
3/06 SIMON Pierre
14/07 TRASSARD Paul
28/11 BRARD Alain

ETAT CIVIL	2018	2019	2020	2021
NAISSANCES	6	2	3	4
MARIAGES	3	2	-	2
DÉCÈS	5	10	2	4

La commune vous informe



Retrouvez toutes les informations et alertes de
votre Commune sur PanneauPocket

Sur votre
téléphone
portable
**PANNEAU
POCKET**

Depuis un téléphone ou une tablette

1

Recherchez PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery et téléchargez l'application gratuitement



2

Ouvrez PanneauPocket et recherchez votre commune ou votre code postal et cliquez sur le ♥️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche app.panneaupocket.com

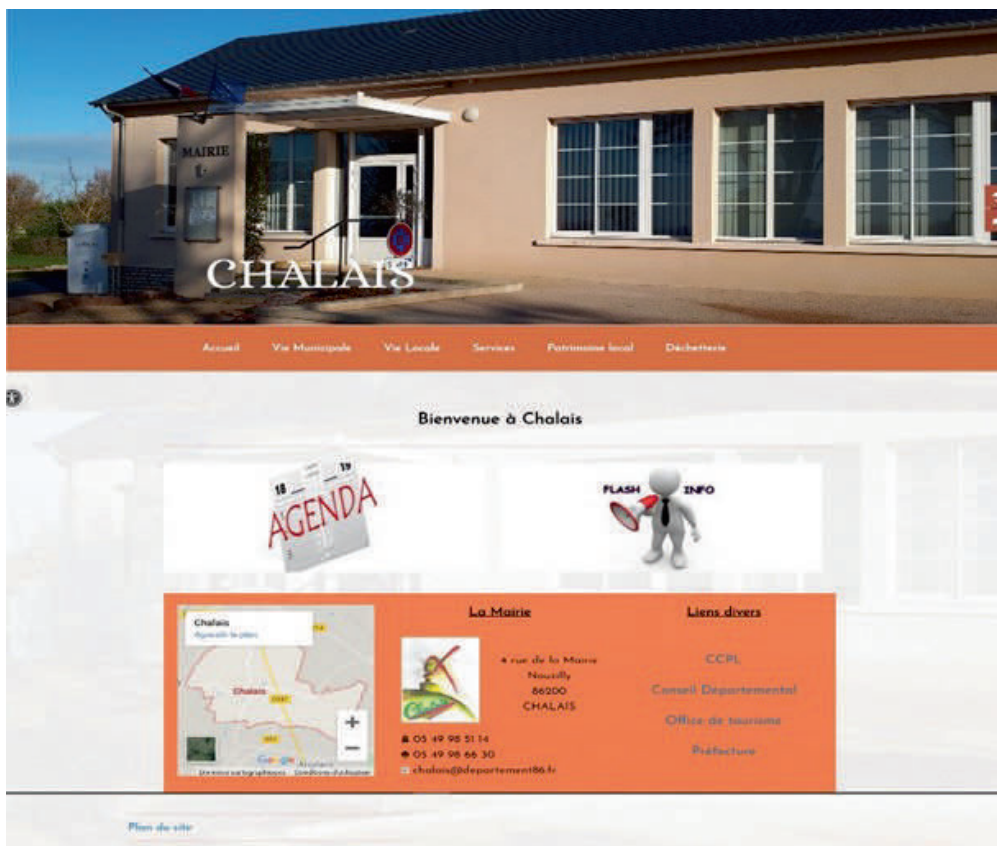
Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



C'EST SIMPLE ET GRATUIT

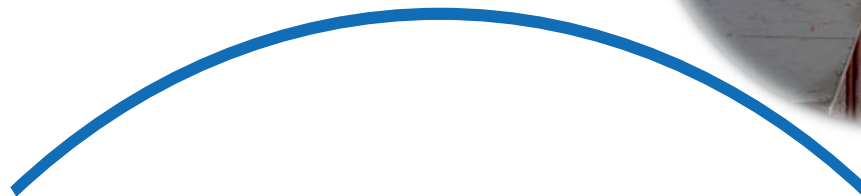
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

sur votre
ordinateur
Avec le :
Site internet
Chalais-86.fr





LE TROC LIVRES



« j 'emprunte, j'échange, je lis, je rapporte »

Un troc livres est à la disposition de tous sous le préau de la Mairie. Il est géré par trois bénévoles, Mme SEPIERE Sylvie, Mme Marie-Noëlle PIRODEAU et Mme BEAUFRETON Nicole qui assurent chaque mois le renouvellement, le classement des ouvrages.

Nous constatons un turn over remarquable et le renouvellement est bien assuré par chaque emprunteur.

Nota bene :

Si vous avez beaucoup de livres à déposer, il est préférable de contacter une des bénévoles qui récupèrera les livres et approvisionnera le troc livres en conséquence.

Marie-Noëlle : 06.23.59.41.37

Sylvie : 07.83.05.12.91

Nicole : 06.87.24.26.23





LE TROC GRAINES



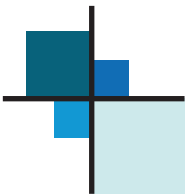
« Je prends, je sème, je récolte, je redépense des graines »

Il se trouve également sous le préau et fonctionne sur le même principe que le troc livres.

Amis jardiniers, vous prenez soin de votre potager, ou de votre jardinet fleuri, et chaque année vous récoltez des graines et des graines...et parfois beaucoup trop pour votre usage personnel, alors n'hésitez pas à venir les partager au Troc Graines. En échange, vous trouverez peut-être des graines pour embellir et agrémenter votre jardin.

Prenez, déposez librement les graines qui vous plaisent !





Les entreprises locales



◆ Artisans

Electricité chauffage :

SARL RAFFAULT 16 rue des Nouzilles- Nouzilly 05 49 98 03 84

Peinture :

Entreprise ROBERT 3 venelle des lierres – Nouzilly 05 49 98 96 81

Carrelage - Faïence

Entreprise JULIEN Geoffrey 2 rue des Gratards Chalais 05 49 22 86 70

Travaux agricoles

PIRODEAU Père et fils 15 rue de la Forge Nouzilly 06 34 13 30 28

Couvreur

POINT Damien « Couverture-charpente-zinguerie-ardoisier » 06.12.73.48.63

◆ Producteurs locaux

Melons : SARL LA ROCHE 3 Rue de la Forge Nouzilly 05 49 98 09 21



Vins de table : rouge, blanc, rosé et méthode, vente de bois de chauffage :

PIRODEAU père et fils 15 rue de la Forge Nouzilly 06 19 06 69 12

Asperges : GIE de la BRIANDE

Julien GARRAULT (vente, 13 avenue de Ouagadougou Loudun)

06 63 62 49 28



◆ Tourisme et hébergement

Maison de Pays du Loudunais

Aire de repos de la Briande

05 49 98 84 10

maisondepaysduloudunais.com



Restaurant « **Les POTES à TABLE** »

05.49.22.01.71



La Parenthèse de Chalais

**3 CHAMBRES (7 personnes),
TABLE D'HÔTES (sur réservation)**
17 rue du collège à MAZAULT 06 84 40 70 52
www.parenthesedechalais.fr



ZOOM sur une entreprise locale



Entreprise de Charpente et Couverture créée en Août 2022 par Damien POINT habitant à « MAZAULT ».

Damien est un jeune entrepreneur, fort de 16 années d'expérience dans le domaine, exercé au sein de l'entreprise ROCHARD à Pas de Jeu (79).

DAMIEN POINT COUVERTURE effectue tous travaux en zinguerie, couverture en zinc, couverture en ardoise, pose de Velux, nettoyage et démoissage de toiture.

Le siège social de l'entreprise DPC se situe au 28 rue du Collège à Mazault.

Tel. : 06.12.73.48.63.

DAMIEN POINT COUVERTURE se tient à votre disposition pour tous vos travaux de couverture.



ZOOM sur une Association

LES MUSSEAUX DE CHALAIS

Le Comité des Fêtes a été créé en Janvier 1996, sous la présidence de Bernard JAMAIN et a pris le nom des Musseaux de Chalais en février 1998 sous la présidence de M.CORNILLEAU Christophe.

Pourquoi « les Musseaux de Chalais » ? les Musseaux était autrefois le nom donné aux habitants des caves. Il vient du verbe se muser qui signifie « passer, pénétrer, se cacher, s'introduire dans un espace restreint » et du nom « musse » qui signifie « cachette, lieu secret ».

Notre village étant riche en caves et maisons troglodytiques, il fut décidé de donner ce nom au comité des Fêtes.

L'association est composée de 13 membres dont le président est Michel SEPIÈRE.

L'association organise des manifestations et soirées repas. La pandémie ayant mis le comité des fêtes au repos en 2020 et 2021, les activités ont repris en avril 2022 avec une nouvelle animation dédiée aux jeunes enfants : « la Chasse aux œufs », qui fut très appréciée.

Cette activité sera reconduite en 2023 à la demande des participants et des parents.

Vous trouverez toutes les dates des manifestations à la fin du bulletin municipal.

Toute l'équipe des Musseaux de Chalais vous dit à bientôt et vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.



Les Associations Communales

Les MUSSEAUX DE CHALAIS

Président : Michel SEPIERE 07.23.47.97.68

Association ayant pour objectif d'organiser des manifestations pour le plaisir de tous

L'ACCA ST HUBERT DE CHALAIS

Président : Mohaici ZIANE : 06.19.88.31.41

L'AMICALE DU PIGNON FIXE DE CHALAIS : association de cyclotouristes

Président : Gérard DUBOIS 06.32.27.84.51

LA GAITE DE CHALAIS (Association des aînés de la commune)

Président : Francine MARSAULT 07.72.24.49.19

MC DES LOUPS (club motos de tourisme)

Président : Christian DUPUY 06.64.51.29.70

LES COCO-BOYS (danse en ligne, country)

Présidente : Laurence LEQUEUX 06.82.08.40.51

A3C « amicale des camping-caristes de Chalais »

Président : Jean-Pierre AUDEBERT 07.89.75.77.96

AMICALE DES PECHEURS CHALASIENS

Président : Johan ROCHAUD 06.88.05.13.36

LES ANCIENS COMBATTANTS

Président : Marcel BERTHONNEAU 05.49.98.19.95

COMMIS D'OFFICE (cours de cuisine et pâtisserie)

Présidente : Patricia TISSERONT 06 84 40 70 52

Service à la personne



L'association réactive et proche de vous !

La téléassistance, pour votre sécurité 24h/24,

Installé par un conseiller Présence Verte, votre matériel de téléassistance vous permet de **prévenir votre réseau de solidarité** et d'**alerter les secours** en cas de chute, malaise, ou autre inquiétude.

Ce système vous permet de **rester à domicile en toute sécurité !**



Le portage de vos repas à domicile

- ✓ Des repas cuisinés, équilibrés
- ✓ Respectant les régimes
- ✓ Possibilité de mouliner, hacher ou couper fin votre plat !



Tarifs préférentiels pour les habitants de la commune ! Renseignez-vous.



Présence Verte Services - 37, rue du Touffenet - 86 000 POITIERS / Tél. : 05 49 44 59 99 - www.presenceverteservices.com
N° d'agrément : SAP/402034003



L'ADMR, la référence du service à la personne

L'ADMR est le premier opérateur français associatif au service des personnes. Par conviction et engagement, depuis plus de 65 ans, le quotidien de nos clients est notre métier.

A l'ADMR, nous sommes des professionnels reconnus pour nos compétences et notre expérience dans quatre domaines de service :

DOMICILE

Avec nos services de ménage, repassage, petit jardinage ou petit bricolage, nous améliorons la vie quotidienne de tous nos clients, qu'ils vivent seuls ou en famille.

FAMILLE

Nous sommes attentifs au bien être des tout petits et des plus grands, et soucieux de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie familiale, professionnelle et sociale. Pour ces raisons, nous développons des solutions d'accueil individuel ou collectif.

L'ADMR apporte également un soutien moral en cas d'aléas de la vie.

AUTONOMIE

Pour vivre mieux chez soi, plus autonome, l'ADMR accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie.

Ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi garde de jour et de nuit, Filien ADMR notre système de téléassistance, livraison de repas, transport accompagné...

Notre palette de services est très large et répond aux besoins de chacun.

SANTÉ

Notre expertise dans le domaine de la santé est prouvée.

Nous disposons aujourd'hui d'un grand nombre de services de Soins infirmiers à domicile (SSIAD), de centres de santé infirmiers et également des services d'Hospitalisation à domicile (HAD).

Notre démarche ? Favoriser une approche globale de la personne en facilitant son accès aux soins.



personia
le service comme personne



ADMR LOUDUN RURAL : 1 rue de la Mairie

Tél. 05 49 22 78 50 - www.admr.org

Service à la personne



Multiservices, association intermédiaire, appartient au secteur de l'insertion par l'activité économique

Vous êtes débordé... Besoin d'une aide ponctuelle ou régulière ?
MULTISERVICES MET À VOTRE DISPOSITION DU PERSONNEL

- Jardinage, plantation, taille de haies, tonte de pelouse
- Ménage, repassage, courses, préparation de repas
- Bricolage, remise en état après travaux
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Manutention, aide au déménagement
- Travaux agricoles
- Etc.

50% DE RÉDUCTION FISCALE SUR VOTRE IMPÔT

AGREMENT SIMPLE **POSSIBILITÉ PAIEMENT PAR CESU PATRONAL**

UNE DÉMARCHE SIMPLE, UN SERVICE RAPIDE
dès votre appel, Multiservices solutionne votre demande

Tél : 05 49 98 80 90 21, AVENUE DE OUAGADOUGOU, 86200 LOUDUN
WWW.LOUDUNMULTISERVICES.FR



50% DE RÉDUCTION FISCALE SUR VOTRE IMPÔT **POSSIBILITÉ PAIEMENT PAR CESU PATRONAL** **PERSONNEL COMPÉTENT ET QUALIFIÉ** **AGREMENT SIMPLE**

DES SERVICES POUR TOUS, POUR TOUT LE QUOTIDIEN
LA SOLUTION SIMPLE POUR ÊTRE BIEN CHEZ VOUS !

- AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, DÉPENDANTES
- AIDE AUX TÂCHES MÉNAGÈRES
- ASSISTANCE AUX ENFANTS
- ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Tél : 05 49 98 95 89 21, AVENUE DE OUAGADOUGOU, 86200 LOUDUN
WWW.LOUDUNEMMA.FR



La livraison des p'tits chefs



Bien manger à domicile, c'est possible avec Clémence & Antonin La livraison des p'tits chefs

05 49 01 95 50
info@clemence-antonin.com
www.clemence-antonin.com

**Informez, orientez
et accompagnez
la personne âgée**



05 49 98 10 83

Maison Départementale
des Solidarités de Proximité
de Loudun



est présent dans votre
Maison Départementale
des Solidarités de Proximité
de Loudun

MDS de Proximité de Loudun

14 boulevard du 8 Mai 1945
86200 Loudun

05 49 98 10 83

dgas-loudun@departement86.fr

Le lundi :

8h30 à 12h30

Mardi au jeudi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

Vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

INFOS

Rénovation de l'Habitat



La communauté de Communes du Pays Loudunais vous guide dans vos démarches de rénovation de logement.

Vous avez un projet de rénovation, un conseiller vous aide à mener votre projet.

Permanence téléphonique

Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h-12h30

Mardi, Jeudi : 14h-17h30



Destiné aux habitants de la Vienne, Réno-
ver FACILE a pour ambition de ré-
pondre aux multiples questions que
vous vous posez en matière d'habitat
en vous orientant vers les bons interlocuteurs.

A l'initiative du Syndicat ENERGIE VIENNE, la Plate-
forme Réno-
ver FACILE est une solution sur-mesure
développée par des acteurs locaux. Cet outil fiable a
été labellisé « engagé pour FAIRE » par le Ministère
de la Transition Ecologique et Solidaire et l'ADEME.

Une prime pour vos travaux

Rénovez votre logement (changement de mode de chauffage, isolation...) et bénéficiez de la « Prime économies d'énergie » de SORÉGIES.

Selon votre niveau de revenus, vous pouvez recevoir la prime classique, une prime bonifiée ou une prime **Coup de pouce SORÉGIES**.

Pour connaître les modalités, les offres et les montants des primes, c'est très simple :

Rendez-vous sur www.soregies.fr



Maîtriser sa consommation d'eau

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.



Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau

Dans la cuisine - Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes - Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs	Dans la buanderie - Choisir des appareils ménagers économes en eau - Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »	Dans les toilettes Installer une chasse d'eau à double commande	Dans la salle de bain - Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage - Préférer une douche à un bain	Dans le jardin - Arroser tôt le matin ou tard le soir - Investir dans un système de goutte à goutte - Collecter les eaux de pluie - Paillage et binage limitent les arrosages
--	---	---	---	--

Plus d'informations sur www.eauxdevienne.fr. Pour suivre les actualités d'Eaux de Vienne, rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn.



Journée Défense et Citoyenneté

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) *.
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 - Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 - Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement est obligatoire.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

- J'ai entre 16 et 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'informe de A à Z



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE



- 1/ Je télécharge une application lecteur de QR Code sur mon smartphone
- 2/ Je scanne ce QR Code avec ma nouvelle application
- 3/ Je surfe sur le site grâce à mon smartphone et je profite immédiatement des services du nouveau site.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte



**Vous souhaitez changer de métier ?
Une envie d'évoluer, de vous former ?
Vous avez besoin de faire reconnaître vos compétences ?
Créer ou reprendre une entreprise, vous y pensez ?**

L'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP) du Loudunais vous aide à atteindre votre objectif. Bénéficiez d'une écoute attentive, d'un service personnalisé et près de chez vous, en RDV individuel ou en atelier.

En prenant RDV, vous profiterez d'un premier niveau d'informations et de conseils sur les dispositifs d'orientation et de formation. Vous réfléchirez ensemble aux différentes démarches à mettre en œuvre afin de multiplier vos chances de faire aboutir votre projet. Si besoin, vous serez mis en relation avec les structures partenaires pouvant vous accompagner.



**Pour bénéficier de
ce service gratuit,
prenez vite
rendez-vous !
05.49.22.40.89
2 rue de la
Fontaine d'Adam
86200 LOUDUN**

Conseillère numérique

Comme l'année passée, la conseillère numérique Lucie PIOLET intervient dans les locaux de la mairie tous les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois.

Pour avoir accès à ce service gratuit, il vous suffit de prendre un rendez-vous auprès de cette dernière.

Les permanences se déroulent ainsi :
de 9h30 à 10h15 = rendez-vous individuels
de 10h15 à 12h15 = atelier collectif

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter l'Association ACLÉ au 05 49 98 71 14 ou contacter Lucie la conseillère-numérique par mail : lucie.piolet@conseiller-numerique.fr.





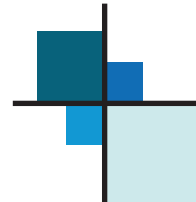
Sur le territoire du Pays Loudunais

06-09-48-72-69



Téléphone : 05 49 98 10 83





TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE (TEOMI)

> POURQUOI METTRE EN PLACE LA TEOMI ?

Il y a trois raisons au passage de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** vers la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)** :

- accompagner les usagers à réduire la production d'ordures ménagères résiduelles : l'instauration d'une Tarification Incitative permet de diminuer d'environ 30% en moyenne la production de ces déchets ;
- maîtriser les coûts pour compenser l'inévitable augmentation des factures de collecte et traitement des déchets (*carburant, Taxe Générale sur les Activités Polluantes...*) ;
- développer un système plus juste et équitable auprès des usagers.

Planning de mise en place de la TEOMI



Pour les propriétaires :

La TEOMI entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024. La comptabilisation des bacs à ordures ménagères s'effectuera sur toute l'année 2024 et le montant de la Tarification Incitative figurera sur votre avis d'impôts Taxes foncières de l'année suivante, soit septembre 2025. **Elle peut être répercutée par le propriétaire au locataire.**

Ainsi, en 2024 vous recevrez votre dernière TEOM sans part incitative.

 **Septembre 2025**
Paiement de votre première TEOMI.

Bien vivre ensemble

◆ LA PROPRETE DES RUES EST AUSSI L'AFFAIRE DES RIVERAINS

Depuis le 1er janvier 2017, la réglementation ne permet plus aux communes d'utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts, les lieux de promenades ouverts au public et sur la voirie. Plus de désherbage chimique sur les trottoirs, dans les caniveaux, les fossés, le cimetière.

Cette réglementation s'applique également depuis le 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers sur les espaces privés ainsi que sur les espaces publics qui longent les maisons et jardins.

Certains particuliers entretiennent devant chez eux et montrent l'exemple à suivre.

Nous les remercions de cette citoyenne attention et nous encourageons les autres à adopter cette initiative qui nous permet de vivre dans des espaces plus agréables.

◆ CIMETIÈRE

Depuis plusieurs années, la commune a fait le choix de ne pas utiliser de produits phytosanitaires pour le désherbage du cimetière. Malgré l'entretien régulier, il est impossible d'éradiquer toutes les mauvaises herbes, nous comptons sur votre compréhension.

◆ DÉGRADATIONS ET NUISANCES SONORES

En ce qui concerne les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage, nous vous rappelons la réglementation en vigueur sur notre commune selon l'arrêté du 5 janvier 2021 relatif aux bruits de voisinage :

Les travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

*Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

*Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

*Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

◆ ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Fourrière municipale

La commune a signé une convention avec la société SACPA qui prend en charge la capture des animaux errants et leur mise en fourrière.

Les animaux, dont les propriétaires seront identifiés, pourront récupérer leur animal et régler les frais de fourrière.

Rappel: la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal, le contrevenant est passible d'une amende 45 000 € et 3 ans d'emprisonnement

Conformément à la législation (art.L211-24 du Code Rural) , le groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais directement et pour son compte auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

Au-delà du 8ème jour ouvré et franc, supplément de 9.50 € TTC pour les chats et 15,50 € TTC pour les chiens par jour de présence.

Tarifs TTC au 1 ^{er} janvier 2023	
Forfait fourrière	94,00€ *
Identification puce électronique	72,00€
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :	
Pour un animal mordeur ou griffeur	84,00€
Vaccin rage + passeport	44,00€



◆ DÉPOTS SAUVAGES D'ORDURES

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser des déchets, de quelque nature qu'ils soient, au pied des containers de tri (Verre et Papier) ainsi qu'en pleine nature.

Rappel : En cas de containers pleins, nous vous remercions de bien vouloir prévenir la mairie qui se chargera de les faire vider, et il conviendra alors d'emporter vos déchets à un autre container ou à la déchèterie.

En 2022, trop de déchets encombrants ont été jetés sur les bords de routes et fossés. Ces objets ont été récupérés par les agents communaux et acheminés vers la déchèterie.

Nous vous rappelons que la déchèterie est gratuite pour les particuliers, il suffit de posséder une carte d'accès (voir sur le site de la Communauté de Communes du Pays Loudunais) pour aller déposer vos objets encombrants et déchets verts.



◆ BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Un arrêté pris par la préfecture de la Vienne interdit le brûlage des déchets verts toute l'année. (arrêté n°2017-sidppc-014).

Le brûlage à l'air libre des végétaux est une activité fortement émettrice de polluants atmosphériques.

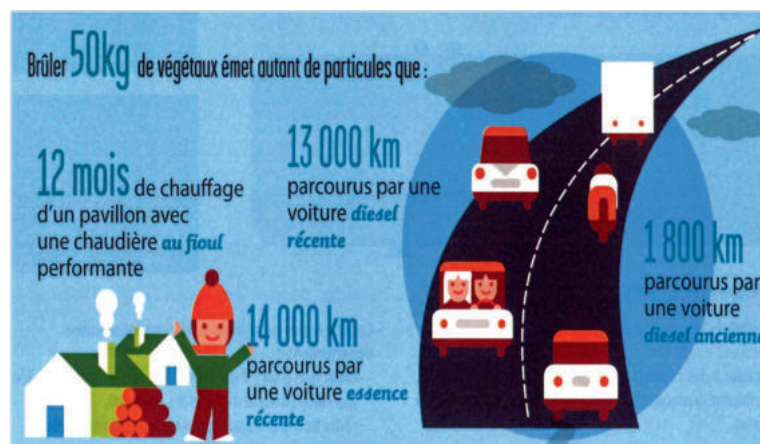
Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air.

Il existe des solutions alternatives :

- ◆ le compostage individuel
- ◆ La collecte en déchèterie
- ◆ Le paillage et le broyage



LE SAVIEZ-VOUS ?





Calendrier des manifestations

Sous réserve de modification

Date	Nature de la Manifestation	Organisateur
MARS		
Samedi 11	Banquet de Chasse	ACCA de Chalais
Samedi 18	Choucroute	Les Musseaux de Chalais
AVRIL		
Samedi 8	Chasse aux Œufs	Les Musseaux de Chalais
JUIN		
Samedi 11	Méchoui	Pignon Fixe
Samedi 17	Concours de Pétanque	ACCA de Chalais
Samedi 24	Fête de l'Etang	Amicale des Pêcheurs Chalaisiens
JUILLET		
Vendredi 14	Fête Nationale	Commune de Chalais
Samedi 22 Dimanche 23	Ball Trap	ACCA de Chalais
AOUT		
Vendredi 25	Etape tour de France En Motos Anciennes	Commune de Chalais et L'ensemble des Associations
NOVEMBRE		
Samedi 4	Conférence végétotroc	Arbrissel et Les Musseaux de Chalais
Dimanche 5	Végétotroc	Arbrissel et Les Musseaux de Chalais
Samedi 18	Pot au Feu	Les Musseaux de Chalais
DECEMBRE		
Samedi 9	Téléthon	Commune de Chalais et l'ensemble des Associations

Deux siècles d'histoire de Nouzilly

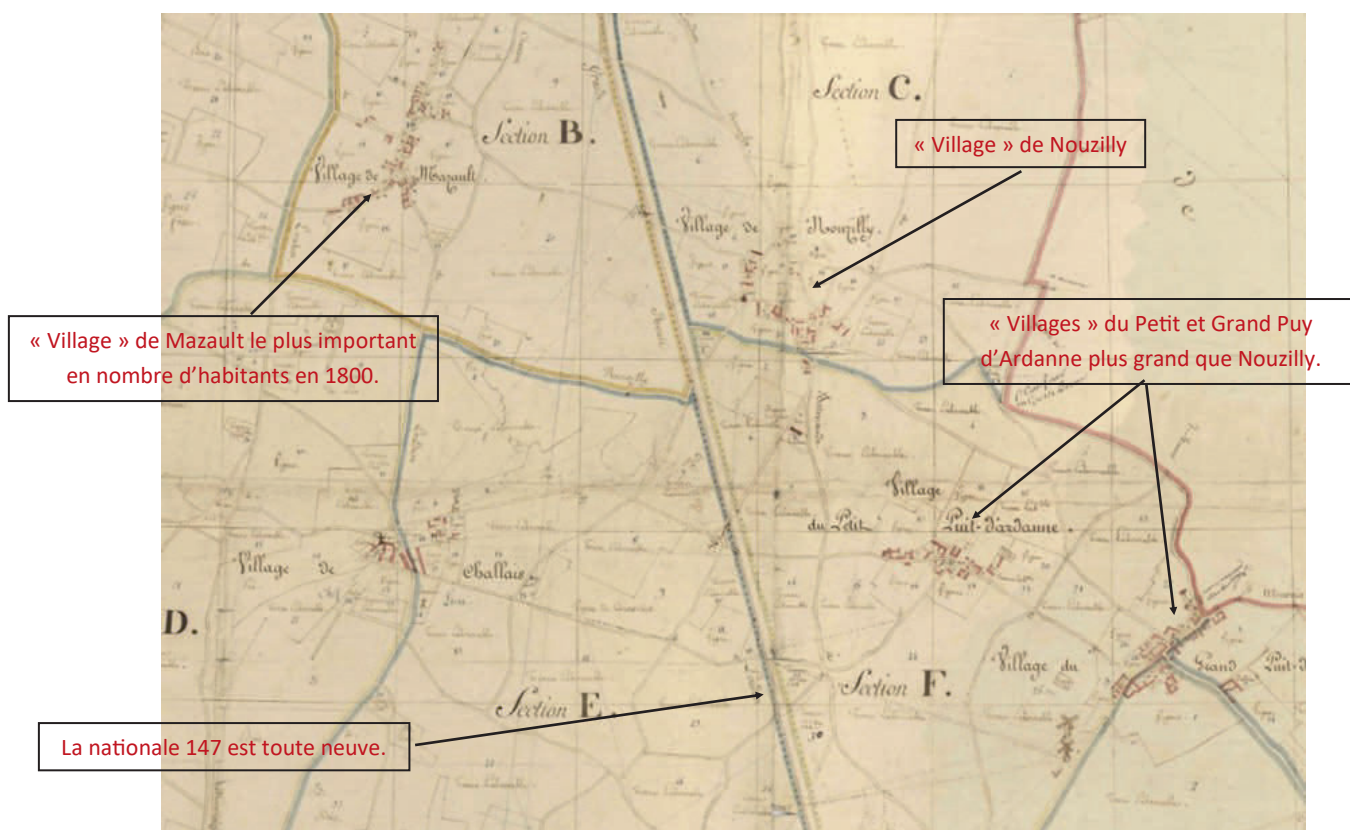
En consultant les archives départementales on y découvre, en regardant attentivement l'évolution de nos villages.

A CHALAIS c'est au hameau de Nouzilly que l'on constate les plus grands changements.

De hameau secondaire à la fin du XVIII^{ème} siècle, il est de loin le principal aujourd'hui.

En 1800 seules les rues actuelles de la Mairie et des Nouzilles sont habitées et construites. On y relève de nombreuses mentions de caves et carrières, l'habitat troglodytique y est présent comme en attestent les cours en forme de fer à cheval caractéristique de ce type d'habitat. La cave servant d'habitation est généralement exposée vers le sud, les autres cavités étant des dépendances de la ferme, écuries, granges, celliers ...

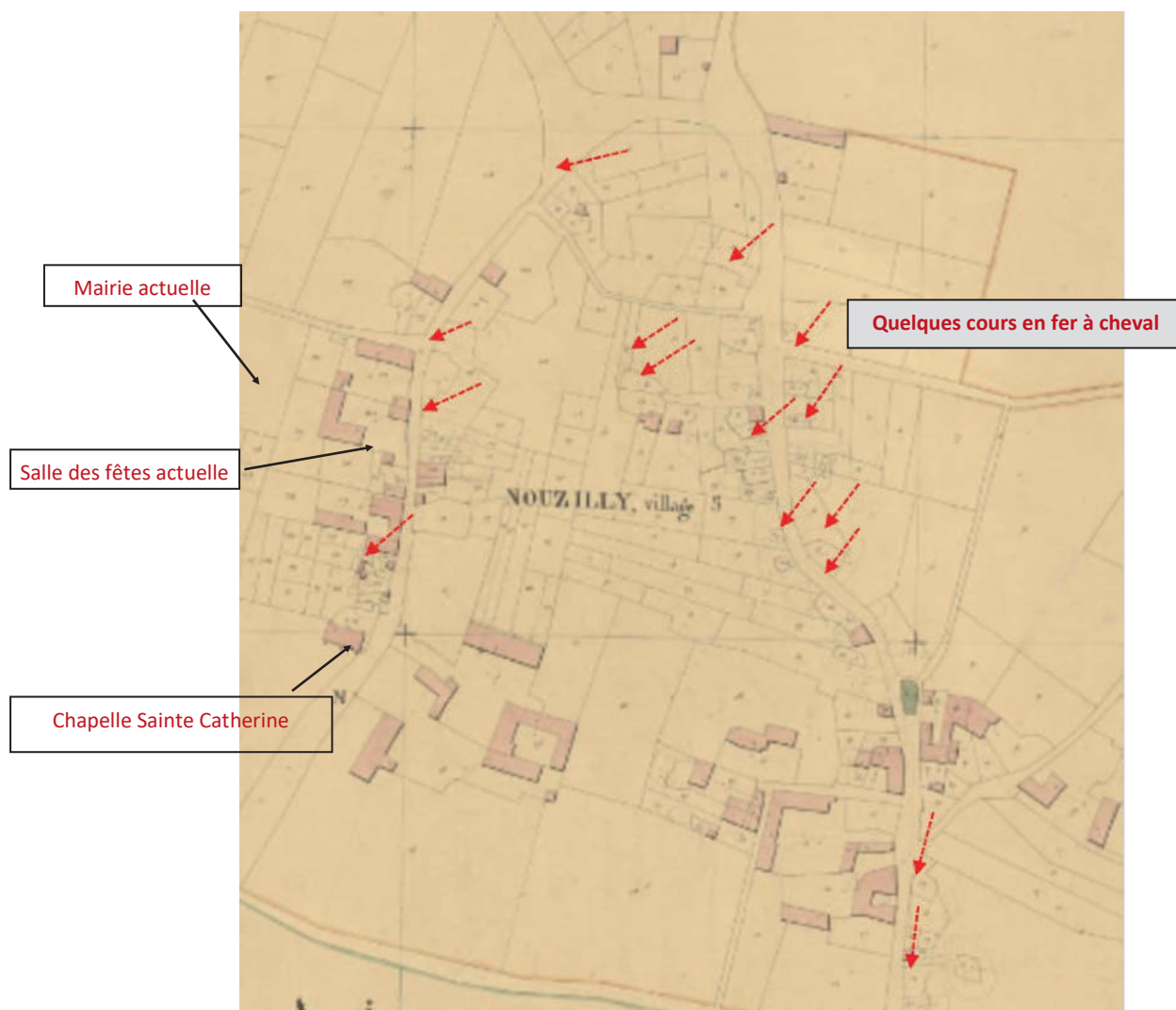
Plan cadastral de l'an VIII (1800)



On peut remarquer que les orthographes ont changé au cours du temps tel que Chalais noté Challais, dans les registres sur une même page on peut trouver les deux orthographes !

Quant au Puit (puits) de Puy d'Ardanne c'est déjà à l'époque une faute très courante.

On observe aussi la présence d'une chapelle nommée « Chapelle Sainte Catherine* » celle-ci se trouvait à l'emplacement exact de la maison construite par la famille Doutreleau au début du XX^{ème} siècle.



Jusqu'en 1838 peu d'évolutions notables mais à la fin du XIX^{ème} siècle et jusqu'au début du XX^{ème}, toutes les maisons de la rue de la Forge sont construites et ce, en utilisant les pierres directement extraites du sol des cours créant en même temps les caves de celles-ci. Le bâti de cette rue est relativement homogène et d'orientation similaire.

Nous ne savons pas à quelles dates la mairie et l'école ont été installées à Nouzilly sûrement à la fin du XIX^{ème} siècle mais on n'a pas trouvé de trace écrite à ce jour.

Il faudra attendre les années 1970 pour voir avec la création de la cité du Fougeret ainsi que la construction des maisons rue de Tardillet une expansion importante de la population de Nouzilly et donc de CHALAIS.

Le lotissement de la rue des Amandiers avec les maisons récentes de la rue de Bel Air sont les dernières implantions de taille donnant à Nouzilly l'aspect que l'on lui connaît aujourd'hui.

Mais l'histoire continue.

Sources :

- Archives départementales, cadastre napoléonien de la mairie de Chalais, registre des délibérations des conseils municipaux de 1837 à nos jours.
- * Mémoires de la famille Doutreleau

Mis en forme par JAMAIN Bernard

2022

1^{ère} CHASSE AUX ŒUFS



Cérémonie 11 NOVEMBRE 2022



TÉLÉTHON 2022

NOEL 2022



Mairie de CHALAIS

Tél: 05.49.98.51.14

Courriel : chalais@departement86.fr

Site internet: www.chalais-86.fr